

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 15 juillet 2024

MAIRIE DE TOUET-DE-L'ESCARENE
Mairie
Place Jean Declomesnil
06440 TOUET-DE-L'ESCARENE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

TOUET DE L'ESCARENE

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00253164		mardi 09 juillet 2024 à 09h36
Unité de gestion	0145	TOUET DE L'ESCARENE	par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN /
Installation	UDI 000235	TOUET DE L'ESCARENE	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000314	RESEAU TOUET VILLAGE	
Localisation exacte		ROBINET DE LA MAIRIE	
Commune		TOUET-DE-L'ESCARENE	

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,9 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,35 mg(Cl ₂)/L					
Chlore total	0,36 mg(Cl ₂)/L					

Commentaires de terrain

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00253174 Référence laboratoire : LSE2407-20388

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET					
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1 NFU				2,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,70	unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	492	µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00253164)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général,
le directeur adjoint
de la délégation des Alpes-Maritimes,



Jérôme Raibaut

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).